Les condamnations contre Lula liées à Lava Jato sont annulées au Brésil

Brasilia, 9 mars (RHC) Le juge Edson Fachin, du Tribunal Fédéral Suprême du Brésil, a annulé les condamnations contre l'ancien président Luiz Inacio Lula da Silva par la justice de l'état du Paraná liées à l'opération Lava Jato.

Avec une telle décision, le fondateur du Parti des travailleurs récupère ses droits politiques et redevient éligible.

En accordant l'habeas corpus à Lula, le magistrat a déclaré incompétent le treizième tribunal fédéral de la ville méridionale de Curitiba pour les procès du triplex de Guarujá, le siège à Atibaia et les dons de l'Institut Lula.

Il appartiendra désormais à la justice fédérale du District fédéral d'examiner si les actes commis dans les trois cas sont valides et peuvent être réutilisés.

'Compte tenu de ce qui précède, (...) j'accorde l'ordonnance d'habeas corpus pour déclarer l'incompétence du 13 Tribunal fédéral de la Sous-section judiciaire de Curitiba pour poursuivre et juger les Actions Pénales', a écrit le ministre dans une longue décision de 46 pages.

Après ce verdict, Lula pourrait se présenter aux élections présidentielles prévues pour 2022.

Une loi dite de la Fiche Propre lui interdisait d'être candidat à la présidence, ayant deux condamnations prononcées par un tribunal.

La veille, un sondage mesurant le potentiel de vote de 10 candidats potentiels aux élections de l'année prochaine a révélé que l'ancien dirigeant ouvrier dépasserait le mandataire d'extrême-droite Jair Bolsonaro.

Publié par le journal O Jornal do Estadão, le sondage assure que 50 % des personnes interrogées ont estimé qu'elles voteraient ou pourraient voter pour Lula s'il se présentaient de nouveau aux élections.

Quarante-quatre pour cent ont déclaré qu'elles n'éliraient pas du tout l'ancien dirigeant.

Bolsonaro apparaît avec 12 points de pourcentage en moins dans le vote potentiel (38 pour cent) et 12 de plus dans le rejet (56 pour cent).

L'enquête n'évalue pas un éventuel affrontement entre l'ex-militaire et Lula.

Contrairement à un sondage d'intention de vote, le potentiel cherche à mesurer le sol et le plafond d'acceptation de chaque prétendant possible.

Dans une récente interview, l'ancien chef de l'État a précisé qu'il ne se battra pas pour être candidat au pouvoir l'année prochaine, mais que si la gauche le veut, il peut entrer en lice dans la prochaine élection.

'J'ai été président de la République, je n'ai pas besoin de le redevenir. Pour être candidat, il doit y avoir une raison plus grande. S'il faut vaincre le bolsonarisme, n'hésitez pas à me mettre à disposition', a-t-il souligné.

Source Prensa Latina

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/250046-les-condamnations-contre-lula-liees-a-lava-jato-sont-annulees-au-bresil

Radio Habana Cuba